



Résolution du PS Migrant-e-s

Mettre un terme à la tragédie des réfugié-e-s en Méditerranée!

Le PS Migrant-e-s est choqué et affligé par la tragédie des réfugié-e-s qui, au cours des derniers jours et semaines, a coûté la vie à des centaines d'entre eux en Méditerranée. La plus grande crise de migration et de réfugié-e-s depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, exige des réponses communes et urgentes de la communauté internationale. Concrètement, l'Europe doit avant tout s'engager pour sauver les vies humaines et se montrer solidaire avec les personnes en quête de protection.

En tant que membre de Schengen et de Dublin, la Suisse est responsable de ce qui se passe aux frontières de l'Europe. Opérations de sauvetage en Méditerranée, réintroduction de la possibilité de déposer des demandes d'asile dans les ambassades ou encore augmentation massive des contingents de réfugiés ; toutes ces solutions sont viables à la seule condition que les Etats européens agissent de concert. Dans le même temps, la Suisse doit donner l'exemple. Cela passe par des contingents aussi élevés que possible, plus de moyens pour les opérations de sauvetage et pour l'aide sur place.

La responsabilité territoriale suisse s'étend, non pas seulement jusqu'à Chiasso, mais jusqu'à Lampedusa. La Suisse fait partie intégrante de l'espace de sécurité européen. Elle peut et doit peser de tout son poids afin que l'Europe opte pour des réformes qui mettront un terme au sort dramatique et à la mort de réfugiés en Méditerranée. Des réponses nationales à ce drame humain sont peu nombreuses. Si une solution à ce problème existe, elle est essentiellement européenne.

1. Le Conseil fédéral doit faire son maximum afin que des demandes d'asile puissent à nouveau être présentées dans toutes les ambassades européennes.
2. Il faut des corridors humanitaires pour les réfugiés, qui font désormais partie de contingents. Le Conseil fédéral doit donc travailler à ce que tous les pays d'Europe augmentent massivement et rapidement leurs contingents, particulièrement ceux des personnes les plus vulnérables, les enfants et les jeunes personnes.
3. L'Europe doit décider d'une clef de répartition des réfugiés entre les différents pays de l'Union. Les récentes déclarations du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, vont dans ce sens et la Suisse doit soutenir ces efforts.
4. Tant qu'une clef de répartition n'est pas établie, la Suisse renonce au refoulement de réfugiés en direction de l'Italie, comme c'est déjà le cas avec la Grèce. Dans ces deux pays, des procédures d'asile équitables ne sont, pour l'heure, pas garanties.
5. La Suisse doit renforcer l'aide sur place afin de contribuer à ce que des perspectives soient offertes aux potentiels candidats à l'exil. L'aide à la formation professionnelle, dans le cadre de partenariats migratoires, devrait en faire partie.

Sans Europe, pas de solution ! Le PS Migrant-e-s en est convaincu. Cela ne signifie évidemment pas que la Suisse se retrouve déchargée d'une quelconque part de responsabilité. Bien au contraire, la Suisse accueille aujourd'hui déjà, en comparaison, beaucoup de réfugiés. Ce rôle de précurseur, la Suisse doit le renforcer. Il est important d'accueillir sensiblement plus de réfugiés et de consacrer plus de moyens à l'aide et aux opérations de sauvetage, et cela afin de déclencher une dynamique positive au sein de l'Europe.